



Réforme territoriale : les lignes ont bougé grâce aux mobilisations !

Le 2 juillet dernier, plus de 100 délégués des DREAL, représentants de nos 4 fédérations, se sont exprimés à l'ouverture du Comité technique ministériel (CTM) commun au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et au ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité. Ils ont dénoncé l'absence de concertation sur la réorganisation de leurs services et relayé le malaise des agents.

Les délégués des DREAL et les élus du personnel ont quitté le CTM pour se rendre au Cabinet de la ministre de l'écologie. A nouveau, les délégués des DREAL ont témoigné, pour chaque région, de l'absence de dialogue social, de l'embarras des directeurs face aux préfets de région et du ressenti d'abandon des agents de la part de leurs ministres.

A l'issue de l'audience, l'intersyndicale a exigé d'obtenir sur la base des engagements oraux du Cabinet de la ministre :

- ✓ un courrier des ministres (MEDDE/MLETR) à leurs agents confirmant la pérennité de l'ensemble des missions dans le cadre de la réforme territoriale,
- ✓ le portage auprès du Premier ministre d'une demande de desserrement du calendrier de mise en œuvre de la réforme, laissant le temps de consulter l'ensemble des instances de dialogue social (CT/CHSCT) sur la base des éléments indispensables.

Le 15 juillet, les ministres de l'écologie et du logement ont adressé un mail aux agents des DREAL des régions fusionnantes afin de les informer que dans le cadre de la réforme territoriale elles avaient « *clairement fait le choix de ne modifier en rien les missions confiées aux DREAL* » et qu'elles s'assureraient « *de la cohérence des propositions des préfets avec l'ambition que nous portons pour les services régionaux* ». Lors du CTM du 16 juillet, le Secrétaire général du ministère a précisé que ce message était fait au nom du Gouvernement !

Lors de ce même CTM, le Secrétaire général a également confirmé qu'il y avait de fait desserrement du calendrier : arbitrage du Premier ministre reporté au 31 juillet et nomination, dans la foulée, des DREAL référents en qualité de préfigureurs, macro-organigrammes pour la 1^{ère} quinzaine de septembre réalisés non par les préfets mais par les DREAL préfigureurs puis pré-positionnement au cours du 1^{er} semestre 2016. Pour lui, cette « détente » du calendrier permettra aux CHSCT et CT d'être consultés.

L'intersyndicale prend acte des engagements du Gouvernement sur le maintien des missions et sur le desserrement du calendrier annoncé par le Secrétaire général du ministère. Ceci est à mettre à l'actif des mobilisations qui ont eu lieu dans l'unité au sein des DREAL ainsi que de la mobilisation du 2 juillet lors du CTM et devant le Cabinet de la ministre de l'écologie.

**Les fédérations Force Ouvrière-CGT-FSU-Solidaires se réuniront début septembre.
Restons vigilants et mobilisés !**

Paris, le 20 juillet 2015